



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi, 4 avril 2016, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Daniel Fréchette, Steve Nadeau, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

La conseillère Mme Marilyn Matheson est absente.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin, est présente.

Une consultation publique pour la révision du plan d'urbanisme 338-2015 et les règlements de concordance a eu lieu à 19 h 10. Aucun citoyen ne s'est présenté.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 41.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 avril 2016 en ajoutant l'item 8.7.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 4 avril 2016
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2016
4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Administration
 - 7.2 Sécurité publique
 - 7.3 Travaux publics et Environnement
 - 7.4 Urbanisme et Développement
 - 7.5 Loisir, sport et culture
 - 7.6 Golf
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Lettre d'entente numéro 5 – réorganisation du personnel
 - 8.3 Autorisation de signature – entente de concession
 - 8.4 Dépôt de projet pacte rural de jardin éducatif et communautaire
 - 8.5 Dépôt de projet pacte rural et FDT de centre de sports, loisirs et activités socioculturels
 - 8.6 Don à la Polyvalente LSL pour les mérites scolaires
 - 8.7 Contrat pour service de coordinatrice du camp de jour (SAE)
9. Législation
 - 9.1 Adoption du règlement numéro 338-2015 intitulé "Règlement visant à réviser le plan d'urbanisme numéro 338-2008
 - 9.2 Adoption du règlement numéro 339-2015 visant à réviser le règlement de zonage 339-2008

2016-04-039



No de résolution
ou annotation

- 9.3 Adoption du règlement numéro 340-2015 visant à réviser le règlement de lotissement 340-2008
- 9.4 Adoption du règlement numéro 341-2015 visant à réviser le règlement de construction 341-01
- 9.5 Adoption du règlement numéro 343-2015 visant à réviser le règlement sur les permis et certificats 343-01
10. 2^{ème} période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 2 mai 2016, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2016.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2016.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)

Un citoyen se présente avec des questions concernant:

- Le contrat avec Aquatech, le contrat donné pour la recherche de fuites – initié par Aquatech ou la municipalité?, le règlement 401-2016 et la facturation des travaux publics par la municipalité, la signature de documents comme secrétaire-trésorière ou directrice générale?

5. Dépôt de la correspondance du mois

La directrice générale fait un rappel de certains sujets d'intérêt relativement à la correspondance déposée en comité plénier du Conseil.

6. Rapport du maire

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

7. Rapports des comités

- 7.1 Administration
- 7.2 Sécurité publique
- 7.3 Travaux publics et Environnement
- 7.4 Urbanisme et développement
- 7.5 Loisir, sport, golf et culture

8. Affaires nouvelles

8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de **74, 939.82 \$**

2016-04-040

2016-04-041



No de résolution
ou annotation

QUE le rapport soit classé sous le numéro 03-2016 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.2 Lettre d'entente numéro 5

ATTENDU QUE le comité des relations de travail recommande la signature d'une lettre d'entente avec le syndicat;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU d'accepter le contenu de la lettre d'entente convenue avec le syndicat des Travailleuses et Travailleurs de la municipalité de Bury – CSN, dont l'entente numéro 5, portant sur les salariés affectés au golf; sur condition que le contrat de concession soit signé au préalable.

D'AUTORISER la directrice générale, madame Karen Blouin, à signer ladite entente.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.3 Autorisation de signature – entente de concession

ATTENDU QUE la municipalité a l'intention d'attribuer la concession du club de golf Pen-Y-Bryn incluant toutes les opérations reliés au terrain et au chalet à Monsieur Randy Vintinner pour les cinq (5) prochaines saisons (2016 à 2020 inclusivement);

PAR CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale, Madame Karen Blouin, à signer tout contrat de concession ou bail pour la gestion du club de golf Pen-Y-Bryn avec Monsieur Randy Vintinner.

D'AUTORISER le bureau d'avocat Monty Coulombe à finaliser le contrat de concession et tout autre document à être signés conformément aux objectifs précités.

Le vote a été demandé par le conseiller Martin Jones,
4 votes pour,
1 vote contre (M. Martin Jones)

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

8.4 Dépôt de projet Pacte Rural de jardin éducatif et communautaire

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Bury désire poursuivre la mise en œuvre du Plan de développement 2015-2016 afin de soutenir le développement et l'organisation des sports et loisirs (hiver et été) ainsi que de la culture et poursuite du développement des équipements de loisirs et culturels rendant le cadre de vie attrayant pour ses citoyennes et ses citoyens par des services de proximité collectifs;

ATTENDU QUE la municipalité désire implanter un jardin éducatif et communautaire pour encourager les citoyennes et citoyens de tout âge à travailler ensemble pour atteindre un but commun et de ce fait créer des sentiments d'appartenance et de fierté collective;

2016-04-042

2016-04-043

2016-04-044



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit dans le plan de développement de la Municipalité de Bury 2015-2016, lequel a été approuvé lors de la séance du 16 décembre 2015;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU que la Municipalité autorise le dépôt du projet «jardin éducatif et communautaire » dans le cadre du Pacte Rural.

QU'il nécessite une demande au Pacte Rural pour un montant de 11 070 \$.

QUE le coût total du projet est de 14 760 \$.

QUE la Municipalité financera le projet à la hauteur de 2 290 \$.

QUE l'entente future pourra être signée par la directrice générale, madame Karen Blouin.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.5 Dépôt de projet Pacte Rural et FDT de centre de sports, loisirs et activités socioculturelles

2016-04-045

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Bury désire poursuivre la mise en œuvre du Plan de développement 2015-2016 afin de soutenir le développement et l'organisation des sports et loisirs (hiver et été) ainsi que de la culture et poursuite du développement des équipements de loisirs et culturels rendant le cadre de vie attrayant pour ses citoyennes et ses citoyens par des services de proximité collectifs;

ATTENDU QUE la municipalité désire aménager la patinoire extérieure existante en 3 phases pour créer un centre de sports, loisirs et activités socioculturels dans le Parc Mémorial;

ATTENDU QUE la phase 1 fait l'objet de ce dépôt de projet dans le cadre du programme Pacte Rural et du nouveau programme Fonds de Développement des Territoire;

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit dans le plan de développement de la Municipalité de Bury 2015-2016, lequel a été approuvé lors de la séance du 16 décembre 2015;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU que la Municipalité autorise le dépôt du projet « centre de sports, loisirs et activités socioculturels » dans le cadre du Pacte rural et du fonds de développement des territoires.

QU'il nécessite une demande au Pacte rural et au FDT pour un montant combiné de 38 026.91\$ représentant le solde du budget disponible.

QUE le coût total du projet est de 50 700 \$.

QUE la Municipalité financera le projet à la hauteur de 12 673.09 \$.

QUE l'entente future pourra être signée par la directrice générale, madame Karen Blouin.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.6 Don à la Polyvalente Louis-Saint-Laurent pour les mérites scolaires

2016-04-046

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,



No de résolution
ou annotation

APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU d'autoriser une contribution de 50 \$ à la Polyvalente Louis-Saint-Laurent en guise de commandite pour la soirée des mérites scolaires.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.7 Entente pour la coordination du SAE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale Mme Karen Blouin à signer pour et au nom de la municipalité l'entente de services professionnels pour la coordination du camp de jour avec Mme Johanie Vachon-Vallières.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

9. Législation

9.1 Adoption du règlement 338-2015 intitulé "Règlement visant à réviser le plan d'urbanisme numéro 338-2008"

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal procède à l'adoption du règlement suivant: Règlement 338-2015 intitulé "Règlement visant à réviser le plan d'urbanisme numéro 338-2008.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

9.2 Adoption du règlement numéro 339-2015 visant à réviser le règlement de zonage 339-2008

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal procède à l'adoption du règlement suivant: Règlement 339-2015 intitulé "Règlement visant à réviser le règlement de zonage 339-2008 de la municipalité de Bury et d'établir la concordance à la révision du plan d'urbanisme.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

9.3 Adoption du règlement numéro 340-2015 visant à réviser le règlement de lotissement 340-2008

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal procède à l'adoption du règlement suivant: Règlement 340-2015 intitulé "Règlement visant à réviser le règlement de lotissement 340-2008 de la municipalité de Bury et d'établir la concordance à la révision du plan d'urbanisme.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

9.4 Adoption du règlement numéro 341-2015 visant à réviser le règlement de construction 341-01

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal procède à l'adoption du règlement suivant: Règlement 341-2015 intitulé "Règlement visant à réviser le règlement

2016-04-047

2016-04-048

2016-04-049

2016-04-050

2016-04-051



de construction 341-01 de la municipalité de Bury et d'établir la concordance à la révision du plan d'urbanisme.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

9.5 Adoption du règlement numéro 343-2015 visant à réviser le règlement sur les permis et certificats 343-01

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal procède à l'adoption du règlement suivant: Règlement 343-2015 intitulé "Règlement visant à réviser le règlement sur les permis et certificats 343-01 de la municipalité de Bury et d'établir la concordance à la révision du plan d'urbanisme.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

10. 2^e période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)

Un citoyen s'est présenté avec des questions sur les items 8.2 et 8.5 et 8.6 à l'ordre du jour.

11. Varia et affaires nouvelles

Sans objet

12. Information des membres du Conseil

13. Levée de l'assemblée

Le conseiller Alain Villemure propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 30.

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra lundi, le 2 mai 2016, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

Certificat de crédits suffisants:

Je, soussignée, Karen Blouin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes: 2016-04-041, 2016-04-044, 2016-04-045, 2016-04-046.

Signé ce 5 avril 2016,

Karen Blouin, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Walter Dougherty, Maire

2016-04-052

2016-04-053